

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Arrêté du 27 janvier 2015 relatif à la composition des comités techniques placés auprès de chacun des directeurs des instituts régionaux d'administration

NOR : RDFF1502115A

La ministre de la décentralisation et de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2011 modifié portant création et organisation générale des comités techniques des établissements publics relevant du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2014 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants du personnel aux comités techniques placés auprès de chacun des directeurs des instituts régionaux d'administration,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La composition des comités techniques placés auprès de chacun des directeurs des instituts régionaux d'administration est fixée comme suit :

Comité technique de l'institut régional d'administration de Bastia

Représentants de l'administration

Le directeur de l'institut régional d'administration de Bastia, président du comité technique.

Le secrétaire général de l'institut régional d'administration de Bastia.

Représentants titulaires du personnel

Au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Mme Maryline ORSINI.

M. Alain JAMBERT.

Représentants suppléants du personnel

Au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Mme Christel VIRGITTI.

M. Michel GRAZIANI.

Comité technique de l'institut régional d'administration de Lille

Représentants de l'administration

Le directeur de l'institut régional d'administration de Lille, président du comité technique.

Le secrétaire général de l'institut régional d'administration de Lille.

Représentants titulaires du personnel

Au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Mme Christelle BUYCK.

Mme Emilie DUFERMONT.

Représentants suppléants du personnel

Au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :
Mme Zahra BROCHOT.
M. Olivier JOANNE.

Comité technique de l'institut régional d'administration de Lyon*Représentants de l'administration*

Le directeur de l'institut régional d'administration de Lyon, président du comité technique.
Le secrétaire général de l'institut régional d'administration de Lyon.

Représentants titulaires du personnel

Au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :
Mme Sylvie BOUQUET.
Au titre de la Confédération générale du travail (CGT) :
M. Sami DRIDI-ROGER.

Représentants suppléants du personnel :

Au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :
Mme Nelly PELIN.
Au titre de la Confédération générale du travail (CGT) :
M. Eric BUTOT.

Comité technique de l'institut régional d'administration de Metz*Représentants de l'administration*

Le directeur de l'institut régional d'administration de Metz, président du comité technique.
Le secrétaire général de l'institut régional d'administration de Metz.

Représentants titulaires du personnel

Au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :
Mme Viviane WEBER.
Au titre de la Confédération générale du travail (CGT) :
Mme Emmanuelle GRAFF.

Représentants suppléants du personnel

Au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :
Mme Cécile MARQUET.
Au titre de la Confédération générale du travail (CGT) :
Mme Cindy OSIEKA.

Comité technique de l'institut régional d'administration de Nantes*Représentants de l'administration*

Le directeur de l'institut régional d'administration de Nantes, président du comité technique.
Le secrétaire général de l'institut régional d'administration de Nantes.

Représentants titulaires du personnel

Au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :
Mme Brigitte CORMERAIS.
M. Michel JAUFFRIT.

Représentants suppléants du personnel

Au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :
Mme Edith LEMIERE.

Mme Anita LE NORMAND.

Art. 2. – La directrice générale de l’administration et de la fonction publique et les directeurs des instituts régionaux d’administration sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 janvier 2015.

Pour la ministre et par délégation :
*La sous-directrice
de l’animation interministérielle
des politiques de ressources humaines,*
C. KRYKWINSKI